

Un espace stratégique majeur : le franco-valdo-genevois

Autor(en): **Queyranne, Jean-Jack**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue économique franco-suisse**

Band (Jahr): - **(2004)**

Heft 548

PDF erstellt am: **14.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-886278>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Un espace stratégique majeur : le franco-valdo-genevois



Jean-Jack Queyranne
Président de la Région Rhône-Alpes

L'espace stratégique majeur, le franco-valdo-genevois réunit 750 000 habitants, dont 230 000 se trouvent dans la partie française. Territoire unique d'expérimentation du développement transfrontalier, il présente une importance stratégique pour nos régions respectives. Les liens historiques entre la région Rhône-Alpes et le bassin de vie franco-valdo-genevois sont entrés dans une nouvelle étape de coopération bilatérale constructive, qui s'exprime pleinement dans le cadre du Comité régional franco-genevois, dont notre collectivité est désormais membre à part entière.

Les points d'ancrage de notre coopération sont multiples : le développement économique, la qualité de vie, les infrastructures... Les problématiques que nous rencontrons sont également partagées avec, par exemple, la pression foncière liée à la rareté, mais aussi à l'extrême sollicitation des investisseurs à proximité de la métropole internationale helvétique ; ou encore la question des déplacements avec, du côté français, un développement fort du travail transfrontalier, qui contribue à renforcer les flux de circulation entre nos deux pays.

La nouvelle majorité de la Région Rhône-Alpes veut s'investir activement au côté de ses partenaires du Comité régional franco-genevois, qui représente, j'en suis convaincu, le meilleur outil de travail et de négociation sur les dossiers transfrontaliers. Notre implication se traduira dans plusieurs domaines fondamentaux, à commencer par l'économie, l'innovation et le tourisme. En matière de développement écono-

mique et d'aménagement du territoire, nous souhaitons une harmonisation de nos stratégies respectives, inscrite dans une volonté de mutualisation de nos connaissances et de valorisation de nos pôles de compétences et d'innovation. Ceci est particulièrement vrai pour les biotechnologies, les nanotechnologies, l'environnement et la maîtrise de l'énergie, qui doivent pouvoir se renforcer dans le cadre de « clusters » transfrontaliers.

Le volet touristique est un autre levier majeur de notre développement économique commun. Il s'appuie sur un réseau des villes attractives et des espaces naturels remarquables, dont témoigne le domaine franco-suisse des Portes du Soleil. La politique touristique se distingue par notre ambition commune de valoriser les espaces naturels et les pistes cyclables (du Léman à la Méditerranée). Sans oublier les espaces de congrès qui rythment la vie de notre territoire et les aéroports de Lyon-Saint Exupéry et de Genève qui conditionnent son attractivité à l'international.

Pour animer cette dynamique de développement, l'engagement de la Région Rhône-Alpes se traduira également dans la politique de transports publics, à laquelle nous souhaitons donner une forte impulsion : création du CEVA, la liaison tram train entre Cornavin, les Eaux-Vives et Annemasse ; renforcement des liaisons par bus entre Annemasse, le Pays de Gex et Genève ; projet Étoile Annemasse-Genève... Dans cette perspective, nous avons piloté l'élaboration de la charte pour

le Développement des transports publics régionaux (DTPR). La mise en œuvre d'une stratégie commune en matière de déplacements passe aussi par une politique foncière adaptée au développement durable de l'espace franco-valdo-genevois.

Avec le Comité régional franco-genevois, les bases d'une coopération transfrontalière stable et efficace sont aujourd'hui posées entre nos deux territoires qui gagneront à renforcer et élargir leurs synergies d'action. +

